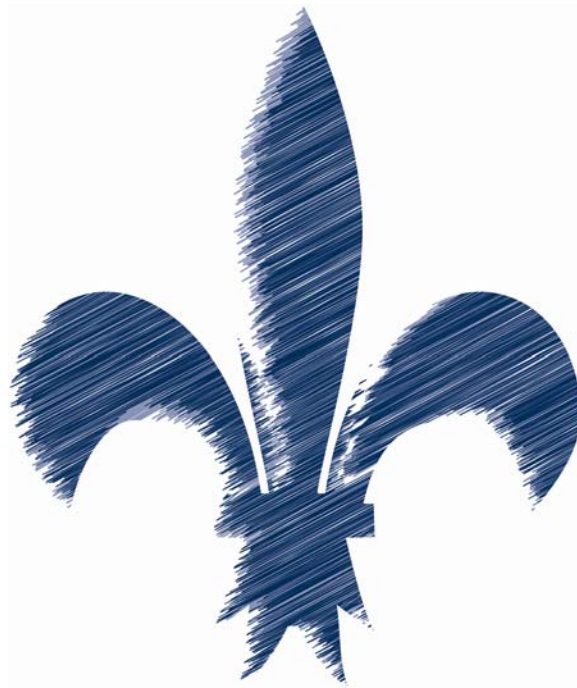


TRANSCRIPTION DE L'AUDIENCE DE

**M. Ejan MacKaay,
professeur émérite de l'Université de Montréal**

COMMISSION PARLEMENTAIRE
SUR LE PRIX UNIQUE DU LIVRE
ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC



DOCUMENT PRÉPARÉ PAR LA FONDATION LITTÉRAIRE FLEUR DE LYS

**À partir de la version préliminaire du Journal des débats*
de la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale du Québec**

Consultations particulières et auditions publiques sur le document intitulé : « Document de consultation sur la réglementation du prix de vente au public des livres neufs imprimés et numériques » tenues par de la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale du Québec.

* « Cette version du Journal des débats est une version préliminaire : elle peut donc contenir des erreurs. La version finale du Journal est publiée dans un délai de 2 à 4 mois suivant la date de la séance de la commission. »

Le mercredi 21 août 2013 - Vol. 43 N° 46

Journal des débats

9 h 30 (version non révisée)

(Neuf heures trente et une minutes)

M. Ejan MacKaay, professeur émérite de l'Université de Montréal

La Présidente (Mme Richard, Duplessis) : Nous reprenons nos travaux. Bonjour, M. Mackaay. Bienvenue à l'Assemblée nationale. Je veux vous remercier pour avoir accepté de venir faire votre présentation ici, devant les parlementaires, dans un si court délai. Je veux vous signifier que vous allez avoir un temps maximal de 10 minutes pour faire votre exposé. Si vous deviez déborder, ce que je ferai pour la suite... C'est que, des fois, avec l'autorisation des parlementaires, on laisse poursuivre les intervenants. Donc, par la suite, suivra un échange avec les parlementaires. Donc, encore une fois, bienvenue. Et je vous cède la parole pour faire votre exposé.

Exposé

M. Mackaay (Ejan) : Merci, Madame. M. le ministre, membres de la commission, je suis très reconnaissant que vous avez accepté de m'entendre, je pense, à la place de Paul Benjamin. Dans les 10 minutes que vous me donnez, je voudrais aborder deux points, en fait. Le premier, c'est : Quel est le problème que nous essayons de résoudre et est-ce que le moyen préconisé est de nature à résoudre ce problème? Et ensuite : Où voulons-nous aller? Où cherchons-nous notre inspiration?

Et peut-être vous me permettez d'annoncer tout de suite, sur ce deuxième point, mes couleurs. J'ai entendu, ce matin, beaucoup sur la France. Il me semble que nous avons intérêt à nous inspirer de pays qui nous ressemblent davantage : la Belgique et la Suisse, comme étant de petites... enfin, non, je vais dire de petits pays partageant une grande culture avec des voisins beaucoup plus importants, d'une part, et, d'autre part, des pays scandinaves qui ont en commun avec nous les grandes distances sur lesquelles il faut diffuser les produits culturels. Et ce n'est pas une tâche mince. C'est un problème qui ne se pose pas de la même façon en France ni dans, enfin, le cœur de l'Europe classique.

Sur la problématique, la question que je me suis posée, en lisant votre document de réflexion et en entendant d'autres interventions, est de savoir : Est-ce que nous parlons d'une crise de lecture ou d'une crise de librairies indépendantes? Et j'ai eu l'impression qu'on parlait plutôt d'une crise des librairies indépendantes. Il y a peut-être une crise de lecture. Les Québécois lisent relativement moins que d'autres peuples et il y a une certaine régression. La question qu'on peut se poser, mais d'ailleurs aussi pour la crise des librairies : Est-ce que le contrôle des prix va

résoudre ce problème? Et je voudrais vous faire remarquer, parce que j'ai étudié, je pense, ou j'avais le document entre les mains, la situation dans différents pays européens, et il y a des choses intéressantes à observer parce que vous avez côte à côte des pays qui contrôlent les prix et des pays qui ne contrôlent pas les prix, et donc on peut observer des différences et se poser les questions.

Et ainsi, par exemple, on constate que la France et les Pays-Bas, deux pays qui ont un contrôle, ont deux fois et demie plus de librairies par 10 000 habitants. Maintenant, ça paraît très beau, c'est bon pour la diversité, pour le grand assortiment présenté devant le public, mais il faut bien se dire que la somme que les habitants dépensent aux livres ne varie pas. En Belgique, on dépense à peu près 35 € par an pour les livres; aux Pays-Bas, pareil. Et si vous avez davantage de librairies, bien, il y a un gâteau à partager avec plus de joueurs. Donc, la crise peut être et même plus aiguë aux Pays-Bas et en France qu'ailleurs. C'est vrai que le nombre de librairies diminue, ça, on l'observe en Angleterre, on l'observe aussi en Belgique, mais néanmoins, en France, on parle de crise des librairies indépendantes et aux Pays-Bas aussi...

M. Mackaay (Ejan) : ... c'est vrai que le nombre de livres, hein, diminue, ça, on l'observe en Angleterre, on l'observe aussi en Belgique, mais, néanmoins, en France, on parle de crise des librairies indépendantes, aux Pays-Bas aussi. Ça, c'est une première observation.

Ensuite, on me dit : Les librairies indépendantes nous assurent du conseil pour les lecteurs qui cherchent à trouver des livres qui pourraient les intéresser. Il faut se demander d'abord, puisqu'on a évoqué le spectre des acheteurs Costco et Wal-Mart, si ceux-là viendraient en librairie si on contrôlait le prix. Je n'en suis pas convaincu. De toute façon, c'est 10 % du marché, stable, je pense qu'il ne faut pas mélanger les genres. Les librairies indépendantes, d'après ce que j'ai pu voir en Europe, sont menacées par deux phénomènes : la croissance des chaînes, d'une part, et l'achat par les librairies Internet de l'autre. Dans une moindre mesure, mais notamment aux États-Unis, aussi le livre numérique.

Maintenant, pour ce qui est du conseil, donc, les librairies... des libraires qui offrent des conseils, certes, j'en suis. Si vous venez chez moi, vous trouverez 5 000 livres achetés en librairie classique, pour la plupart. Néanmoins, il y a un sondage — 2012, aux Pays-Bas — qui dit que 35 % des lecteurs... pardon, 34 % des personnes qui ont acheté des livres se sont renseignées sur l'Internet, alors qu'il n'y a que, je pense, 27 % qui se sont renseignées en librairie, ce qui pourrait nous donner l'idée que peut-être, en dehors de la librairie classique, il peut y avoir du salut. Le marché est innovateur sur ce plan-là aussi.

Ensuite, et je voudrais quand même aussi mentionner ça, là encore, un sondage aux Pays-Bas, 2012. Les librairies Internet — donc qui vendent des livres par l'Internet — ont un assortiment de livres — on parle de diversité — qui se compare aux 10 % des meilleures librairies ailleurs dans le pays, dans le béton. Et donc, penser que l'Internet nous fait nécessairement mal, il me semble, il faut peut-être se garder de sauter tout de suite sur cette conclusion.

Le prix unique du livre a forcément l'effet d'augmenter le prix pour le consommateur. Et forcément, comme dira tout économiste, vous augmentez le livre ou vous empêchez le prix de baisser, vous diminuez le nombre de livres qui seront vendus, ce que vous gagnez en hauteur de

prix, vous le perdez en largeur du nombre de volumes vendus. Maintenant, comment cet arbitrage va être fait? Ceci, évidemment, ce sont des décisions commerciales.

L'autre effet dont il ne faut pas sous-estimer l'importance, c'est qu'en empêchant la concurrence par les prix vous allez retarder, au moins ralentir, l'innovation. Or, l'innovation — on vient de le dire pour la librairie Internet — l'innovation présente des produits qui pourraient amener des gens à la lecture. On a parlé avec M. le député de nos... enfin, dans son cas, les enfants, dans le mien, c'est des petits enfants qui, déjà — oui, oui — qui voient le livre... on appuie sur la page, le loup fait son cri, on appuie sur la page iPad et puis, là, le loup apparaît en entier, il fait également son... Ce sont peut-être des lecteurs qu'on gagnera là aussi.

L'achat sur Internet augmente partout, ici également, peut-être un peu moins vite. Mais ce qui nous distingue, notamment, du reste du Canada et de l'Amérique du Nord — parce qu'on est quand même... nous sommes des Nord-Américains — c'est le livre numérique. Le livre numérique, d'une part, dans l'offre, beaucoup de titres ne sont pas offerts en version numérique, ça commence seulement. Donc, la vente du livre numérique, si je suis bien renseigné, c'est 2 % du marché ici, 10 % à 12 % dans le reste du Canada, 21 % aux États-Unis. Le livre numérique ne se prête pas à toute forme de lecture, j'en conviens, mais à une bonne partie, et laissons les acheteurs faire cet arbitrage, ne décidons pas pour eux.

Je suis convaincu que dans les livres pour enfants et dans les livres d'information pratique — le jardinage, comment apprendre un sport, les dictionnaires — le numérique a beaucoup à nous offrir. Et pour apprécier ce que le numérique peut nous offrir, il faut laisser les acteurs du marché nous proposer de nouveaux produits, encourager l'innovation, aller dans le sens de l'évolution...

M. Mackaay (Ejan) : ...offrir, et, pour apprécier ce que le numérique peut nous offrir, il faut laisser les acteurs du marché nous proposer de nouveaux produits, encourager l'innovation, aller dans le sens de l'évolution.

Alors, où aller? D'abord, je vous ai dit, il me semble, si on devait s'inspirer d'exemples étrangers, regardons des pays qui nous ressemblent, et, je vous répète, la Suisse, la Belgique, d'une part, qui n'ont pas de contrôle du prix du livre, les pays scandinaves. Dans les pays scandinaves, la Finlande a aboli le contrôle du prix en 1970; la Suède en 1971; le Danemark — mais qui est un petit pays, qui n'a pas les problèmes de distance que nous — le Danemark vient de l'abolir, 2011; et la Norvège est en train de délibérer. L'autorité de la concurrence a décidé en 2008 que les accords sectoriels, donc, entre éditeurs et libraires qui étaient en vigueur... beaucoup de pays, mais aussi en Norvège, étaient contraires au droit de la concurrence. Est-ce qu'ils vont légiférer? Est-ce qu'ils vont suivre l'exemple des Danois en abolissant, en déclarant ces accords illicites et donc suivre l'exemple des voisins suédois et finlandais? À voir. Mais, donc, dans ces cinq pays qui pourraient nous servir de modèles, il y en a quatre qui n'ont pas de contrôle du prix du livre.

Deuxième observation sur où aller. Il y a une crise, certes, des librairies indépendantes, j'en suis. Peut-être s'agit-il d'un ajustement des marchés, qui cherchent des rendements d'échelle. Ce que j'observe, là encore en scrutant différents rapports, c'est que, là où les librairies indépendantes survivent le mieux, ils ont adopté leur plan d'affaires en se regroupant avec d'autres. Renaud-

Bray, à l'origine, était une petite librairie sur Côte-des-Neiges à Montréal, et maintenant c'est une immense chaîne. Ceci est possible. Évidemment, dans l'épicerie, on a vu les regroupements de ce qui est devenu les Provigo... Enfin, je ne veux pas faire la... quand même. Mais on a deux grandes chaînes et on est quand même assez bien servis. À côté de ça, il y a des librairies — et c'est la deuxième formule — où il y a des magasins qui vous offrent des produits spécialisés, des niches. Les consommateurs paient pour, mais ils sont prêts à le faire. Les librairies qui veulent faire ça, parfait. Souvent, on peut faire une niche en associant l'activité de vente de livres avec d'autres activités, formule Olivieri. Je pense, Olivieri se fera entendre encore aujourd'hui ou demain. Et la troisième voie que je vois, c'est le numérique sous ses différentes facettes, dont on vient de parler. J'allais dire : Le numérique est un courant de fond qu'on ne peut pas éviter. Il me semble que, si on devait adopter un contrôle des prix, on ralentirait au mieux ce mouvement, mais on ne pourrait pas le renverser. Et donc j'irais plutôt... S'il fallait adopter une politique, allons donc dans le sens de ce mouvement.

Dernière petite observation... Mme la Présidente, je pense que j'ai encore une minute.

La Présidente (Mme Richard, Duplessis) : Je veux juste vous préciser que j'avais demandé au ministre s'il vous accordait de son temps, donc c'est pour ça que je ne vous ai pas interrompu. Votre temps était écoulé, mais le ministre vous accorde du temps. Donc, vous pouvez conclure.

M. Mackaay (Ejan) : Bon. Alors, peut-être alors une dernière réflexion très générale. Au fond, derrière la culture de lecture, il y a aussi une question de préservation de notre héritage, et il me semble que là le numérique est une voie presque obligée. Je vais vous donner l'exemple. Ce matin, dans le train, en venant de Montréal, je lis l'Economist. Dans l'Economist, il y a un commentaire : In praise of laziness, Éloge de la paresse. On dit au fond : On est trop stressés, on se taxe trop. Je me dis : Intéressant. Ça me rappelle une lecture que j'ai faite, un livre d'un écrivain qui était d'ailleurs un compagnon de classe de ma mère. Séance tenante, dans le train, je vais sur l'Internet, je cherche le nom de l'auteur. Il a publié ce livre en 1954. Je traduis : Le monde périt par excès de zèle. Je trouve ce livre en format numérique — pas image de texte, ce n'est pas très beau, mais le texte est là — dans la Bibliothèque numérique des lettres des Pays-Bas. Si on...

M. Mackaay (Ejan) : ...je trouve ce livre en format numérique — pas image de texte, il n'est pas très beau, mais il est excellent — dans la bibliothèque numérique des lettres et des Pays-Bas. Si on devait faire quelque chose pour l'héritage Québec, faisons ça : préservons cet héritage. Les Français le font avec leurs classiques, faisons ça aussi, de sorte que les jeunes peuvent y accéder parce que, la version numérique, on peut y faire des recherches, on peut y trouver des choses qu'on ne soupçonnerait pas. Une façon d'éveiller la curiosité. Merci.

La Présidente (Mme Richard, Duplessis) : Merci beaucoup, monsieur. Et nous allons maintenant du côté du gouvernement. M. le ministre, vous avez la parole.

M. Kotto : Bonjour, M. Mackaay. Merci d'être parmi nous et merci pour la contribution que vous apportez à cette réflexion. Je vois en page couverture, si je puis dire, de votre mémoire, CIRANO avec — je ne sais pas si c'est la signature — Allier savoir et décision. Est-ce que vous pouvez nous parler de CIRANO?

M. Mackaay (Ejan) : CIRANO est un organisme interuniversitaire qui, à l'origine, comprenait notamment presque exclusivement des économistes et qui voulait étudier des questions de politiques publiques pour dire quels sont les effets des politiques que vous entendez adopter parce qu'on peut avoir de très bonnes intentions, comme je suis convaincu, avec les propositions sur la table, et qu'on a des très bonnes intentions. Mais est-ce que ces bonnes intentions vont produire les résultats que l'on souhaite? La mission de CIRANO, dans différents secteurs où il y a, mais notamment, des politiques publiques, c'est de déceler ça. Et souvent les économistes sont des porteurs de mauvaises nouvelles. On me dit souvent : Vous vous illusionnez en voulant adopter telle mesure, ça ne donnera pas l'effet que vous pensez : et donc CIRANO fait ça pour différents clients.

M. Kotto : O.K. Mais la réflexion que vous partagez ici, ce matin, avec nous, est-ce qu'elle est le fruit d'une démarche personnelle ou collective?

M. Mackaay (Ejan) : Le rapport est donc signé, si on peut dire, par CIRANO. C'est une étude CIRANO qui va être publiée comme étude CIRANO. Les réflexions que je vous ai livrées ce matin évidemment sont ma position personnelle. CIRANO ne prend pas position dans les débats publics. CIRANO avertit évidemment des conséquences non voulues des politiques qu'on voudrait adopter mais ne prend pas position.

M. Kotto : D'accord. Je note que vous ne proposez aucune recommandation quant au règlement... à la réglementation potentielle du prix plancher du livre neuf, numérique ou physique.

M. Mackaay (Ejan) : Non.

M. Kotto : Pourquoi?

M. Mackaay (Ejan) : Comme je vous l'ai dit, il me semble qu'on fait fausse route en misant sur cette proposition-là. Il me semble qu'il n'y a pas lieu d'intervenir dans le prix ça aurait plutôt des effets non désirables et finalement ça n'aidera pas beaucoup la librairie indépendante, elle devra s'adapter hélas. Mais la politique qu'on s'appête à adopter, je vous ai évoqué la situation des libraires français, des libraires néerlandais, ils sont tout autant en crise malgré la protection adoptée.

M. Kotto : Mais, si on se réfère à la position, disons, relativement — comment dire? — commune des gens du milieu de l'industrie du livre, ils ont besoin d'un instrument comme celui qu'ils proposent afin de faire la transition vers autre chose, de revoir leur profil structurel dans le marché. Est-ce que, de votre perspective des choses, advenant que la commission propose effectivement de légiférer sur le prix du livre neuf, est-ce que cet instrument, une fois adopté ne serait-ce que pour une période bien déterminée, ne contribuerait pas à ralentir l'hécatombe à laquelle nous assistons depuis quelques années maintenant?

M. Mackaay (Ejan) : Hécatombe?

M. Kotto : Le but... le but, ici, est de sauver un réseau qui est en train de s'affaïsser. Il est bien...

M. Kotto : ...depuis quelques années maintenant.

M. Mackaay (Ejan) : Et qu'a-t-on...

M. Kotto : Le but, le but ici est de sauver un réseau qui est en train de s'affaïsser. Il est bien conscient de ce qui lui arrive et ce réseau est bien conscient par ailleurs du fait que cette seule mesure ne suffit pas à son sauvetage, mais elle serait un élément qui viendrait ralentir l'affaïssement total.

M. Mackaay (Ejan) : J'ai l'impression que la concurrence qui a cours dans le marché du livre est une pression de s'adapter. J'ai l'impression que l'oxygène que vous pensez accorder finalement sera de peu d'aide. Il y a beaucoup d'exemples mais... enfin l'industrie de la voiture américaine, devant l'hécatombe des Japonais, a reculé de 40 ans. Vous en avez le souvenir comme moi. Ça n'a absolument fait rien d'utile.

M. Kotto : O.K.

M. Mackaay (Ejan) : La concurrence est dure, oui, mais il faut s'adapter. L'économie ouverte ne garantit à personne de pouvoir continuer dans une voie tracée sans adapter son plan d'affaires toute une vie durant.

M. Kotto : Mais s'adapter au risque d'affecter notre biodiversité, au Québec?

M. Mackaay (Ejan) : Écoutez, les librairies Internet offrent une très grande diversité. L'expérience européenne dont je fais état montre que les consommateurs peuvent se renseigner, peuvent trouver des livres autrement difficiles à retracer. Il ne faut pas penser que l'Internet n'offre pas ces possibilités. Allons dans le sens de ce courant, aidons les librairies indépendantes à se profiler comme la Rue des libraires, si je me rappelle du nom du site. Aidons les librairies indépendantes à faire l'adaptation, à la rigueur. Mais ne diminuons pas la pression, parce que la réalité nous rattrapera.

M. Kotto : O.K. En regard des études européennes que vous avez étudiées et des effets prévisibles que vous avez identifiés, est-ce que vous pouvez nous dire ce que... les tendances plus fortes ou les plus faibles s'appliquant au cas spécifique du Québec?

M. Mackaay (Ejan) : Peut-être je pourrais relever une conclusion que j'annonce aussi dans le rapport. C'est qu'on a craint qu'en enlevant le contrôle des prix, on allait diminuer le nombre de nouveaux titres sortis. L'expérience britannique montre le contraire et, dans la Grande-Bretagne, le Royaume-Uni, c'est un immense marché mondial, parce qu'il y a toutes sortes de gens, en dehors de ce pays, qui lisent l'anglais, mais le nombre, donc... la Grande-Bretagne a laissé tomber le contrôle des prix en 1995. À l'époque, il sortait, si ma mémoire est bonne, de l'ordre de 85 000 nouveaux titres. L'an dernier, ils en ont sorti 170 000. C'est doublé en 18 ans. Donc, la crainte que ceci tuera le nouveau livre ne me paraît pas fondée. Quand on regarde d'autres pays, la Suisse montre une progression régulière de nouveaux titres sortis, les Pays-Bas, à peu près constant, l'Allemagne, relativement constante, très légère augmentation comme les Pays-Bas,

deux pays qui connaissent le contrôle. Le contrôle du prix en soi ne nous assure pas du tout que les... enfin, l'industrie sortira beaucoup plus de nouveaux livres.

M. Kotto : O.K. Dans votre rapport, vous indiquez également que la réduction de la concurrence qu'entraîne une loi sur le prix unique ralentit l'innovation. Mais vous indiquez également que les joueurs du marché peuvent se rabattre sur d'autres moyens de concurrence que le prix, notamment par la promotion ou le service-conseil. Est-ce que vous pouvez développer davantage sur le jeu de ces deux contretendances, ou laquelle des deux tendances s'exerce avec le plus de force?

M. Mackaay (Ejan) : Je pense que la concurrence par les prix est le, si on peut dire, le disciplinier le plus fort. C'est le plus draconien, parce que ça menace votre survie si vous n'offrez pas un produit que les consommateurs veulent avoir. Ils sont prêts à payer pour. Ça risque de menacer votre existence. Vous pouvez, de toute façon, même s'il y a concurrence de prix, vous pouvez aussi vous distinguer par une spécialisation dans une niche du marché...

M. Mackaay (Ejan) : Vous pouvez de toute façon... Même s'il y a confluence des prix, vous pouvez aussi vous distinguer par une spécialisation dans une niche du marché, les livres de voyage, les livres de cuisine. En Angleterre donc, où le contrôle des prix a disparu, à peu près depuis l'époque du décontrôle, il y a une librairie indépendante qui a grandi, Daunt Book Store, si vous connaissez Londres. C'est une merveille, mais c'est la librairie classique qu'on connaît, mais ils ont pris leur envolée parce qu'ils offraient toutes sortes de services, une sorte d'effet de mode, des rencontres avec des écrivains, enfin des choses que les gens appréciaient, à côté des grandes chaînes. Daunt Book Store nous est... Mais, nous, de l'extérieur, nous ne pouvons pas juger pour les acteurs dans le champ qu'est-ce qui est la meilleure voix à suivre et nous ne devons pas essayer de le faire, me semble-t-il.

M. Kotto : Merci.

La Présidente (Mme Vien) : M. le député de Bonaventure, ensuite pour M. le député de Saint-Hyacinthe.

M. Roy : Merci, Mme la Présidente. Bonjour, M. Mackaay. Lorsque vous dites que la bibliodiversité, bon, n'est pas en danger... Bon, j'aimerais soumettre une réflexion... vous soumettre une réflexion. J'ai comme l'impression que la bibliodiversité qui existe déjà est protégée. Tout à l'heure, je vais vous donner un exemple, on a eu des intervenants qui ont parlé du rapport de l'enfant avec le livre, ça m'a rappelé un bouquin de Roland Barthes, Mythologie, là, Jouets, etc. Je suis allé voir, j'ai trouvé tout de suite. Ça existe déjà, on le sait, c'est en ligne. Pour le futur, ce n'est pas sûr. C'est une réflexion personnelle, puis j'aimerais vous entendre là-dessus.

Si on ne peut pas assurer les conditions d'existence aux auteurs, pour leur permettre, bon, de créer avec un minimum vital, je ne suis pas certain que nous allons protéger la bibliodiversité. Et là ça me rappelle un autre modèle d'affaires, dans un autre secteur culturel, mais au niveau de la culture alimentaire, au niveau de l'alimentation, Monsanto...

M. Mackaay (Ejan) : Oui, oui.

M. Roy : O.K. Là, je fais des analyses corrélatives, mais Monsanto a un modèle d'affaires qui ne vise pas la biodiversité, on a une diminution de la diversité de la culture alimentaire via des mammoths comme ça qui... puis là je ne le dis pas d'une manière péjorative, mais des modèles d'affaires, on va le dire comme ça, qui viennent comme... prendre le contrôle et... bon, et puis on est obligé d'ouvrir des banques pour protéger le grain de tous les pays du monde, etc., sinon on se ramasse avec de la monoculture.

Et là, la réflexion que j'ai, c'est qu'il y a comme un parallèle à faire, théorique, entre le modèle d'affaires, qui semble se manifester dans la production culturelle et celui dans la production alimentaire. Donc, ce que j'avance, c'est que oui on protège la biodiversité via une informatisation de l'information parce que c'est immense, mais l'avenir, c'est quoi? Est-ce qu'on va assister encore à une pluralité de créations qui, notons-le, anthropologiquement la culture...

La Présidente (Mme Vien) : Merci, monsieur. Je m'excuse on va manquer de temps finalement...

M. Roy : Pour la réponse.

La Présidente (Mme Vien) : Oui. Mais je ne pourrai pas non plus aller au député de Saint-Hyacinthe.

M. Roy : O.K. Bien, vous avez compris ma question.

La Présidente (Mme Vien) : Monsieur, 30 secondes.

M. Mackaay (Ejan) : 30 secondes. Monsanto me semble... il faut regarder ça sous l'œil du monopole potentiel, et ça, ça a toutes sortes d'autres effets pervers. Pour le livre, si les gens veulent la diversité, ils paieront pour. Et les chaînes de libraires peuvent offrir la diversité pour laquelle les acheteurs sont prêts à payer. S'ils veulent acheter leurs livres chez Costco à 30 % de rabais, ils vont là, pas de conseils... Mais il y a quand même des chaînes qui font très bien, les Archambault et les Renaud-Bray. Ce n'est pas l'idéal mais on a la diversité qu'on souhaite et qu'on est prêt à payer.

La Présidente (Mme Vien) : Merci. Merci infiniment, monsieur. Je cède la parole maintenant à notre collègue de l'opposition officielle, Mme la députée de Laporte.

Mme Ménard : Merci, Mme la Présidente. Bonjour, monsieur. Merci d'être là. Vous avez parlé, dans votre mémoire, beaucoup des pays européens, alors je suis contente qu'on puisse en parler parce que plusieurs groupes, depuis les deux derniers jours, on a fait souvent référence à la France. Alors, je vais en profiter pour parler de la France avec vous. Alors, bon, on sait que, en 1981, il y a eu l'adoption de la loi Lang qui finalement était la réglementation du prix, et dernièrement, en mars dernier et en juin dernier...

Mme Ménard : ...qu'en 1981 il y a eu l'adoption de la loi Lang, qui finalement a été la réglementation du prix. Et, dernièrement, en mars dernier et en juin dernier, la ministre de la Culture en France a annoncé un investissement dans l'industrie pour finalement aider aux

librairies fragilisées, 18 millions d'euros. Et, de ces 18 millions d'euros là, il y en aura 7 millions qui viendront de la part des éditeurs qui devront faire un travail d'aller chercher ces millions d'euros là. Donc, après 30 ans de la loi Lang, le gouvernement est obligé d'intervenir, parce que je lisais dernièrement que, depuis 2003, le nombre de librairies est passé de 173 à 120 dans le seul Quartier latin de Paris.

Je vais me permettre de vous citer aussi un article publié en France, en octobre 2011, qui disait : «On a tout tenté pour faire que le livre ne devienne pas un produit comme les autres, mais il l'est devenu. Ce n'est pas parce que les mesures de protection étaient mauvaises, mais elles n'étaient pas adaptées aux changements qui ont eu cours dans les pratiques commerciales et pratiques de lecture.»

Alors, est-ce qu'il faut comprendre que, si nous avons une réglementation du prix du livre, que ça ne permettrait pas de protéger le livre parce que, quand on parle de la réglementation, ma compréhension, c'est qu'on parle de biodiversité. Alors, est-ce que vous croyez que la réglementation du prix protégerait le livre ou tout simplement ne le protégerait pas?

M. Mackaay (Ejan) : Permettez-moi de vous citer le résultat du sondage aux Pays-Bas, 2012, le nombre de librairies ayant un fonds de plus de 2 000 titres, ce n'est quand même pas très riche, diminue constamment, et là c'est un pays qui pratique le contrôle. Donc, on est très malheureux qu'on ne puisse pas faire mieux, mais les moyens sont mal adaptés à ce qu'on veut faire. Il me semble que c'est inévitable pour les librairies indépendantes d'adapter leur plan d'affaires. On peut bien vouloir, on peut toujours jeter argent sur argent dans une industrie, est-ce qu'au moment où il y avait... vous avez souvenir sans doute de ça encore, le Steinberg, ces marchés unions, fallait-il subventionner les épiciers indépendants? On ne l'a pas fait, ils se sont regroupés, il y a les Provigo, les IGA et les Metro. Cette adaptation s'est faite par les acteurs du milieu. Je ne suis pas convaincu que les moyens préconisés auraient l'effet voulu même si on le souhaite beaucoup.

Mme Ménard : Vous avez... Merci. Vous avez mentionné, à un certain moment donné dans votre présentation, qu'il y avait deux fois et demie de librairies en France comparativement aux pays qui nous ressembleraient le plus. Avez-vous le nombre de librairies qui existent en France par habitant?

M. Mackaay (Ejan) : Oui, bien dans le rapport, il faudrait fouiller, mais, dans le rapport, vous trouvez sur six pays dont la France, les Pays-Bas et la Suède, la Finlande et... enfin, deux autres dont j'ai oublié le nom et c'est très net, on voit la France n'avait pas 10 000 habitants, enfin, par unité, indice 169... 144 ou 1,44 et les pays non contrôlés, c'est 0,84 à 0,44. La séparation est très nette. En absence de contrôle, il est vrai qu'il y a un certain nombre de librairies indépendantes qui vont fermer ou changer de vocation ou s'intégrer autrement, mais il faut regarder : Est-ce que les consommateurs s'en portent plus mal? Et ça, je ne sais pas si constamment les Français doivent subventionner encore plus une industrie qui, enfin, s'adapte à petite vitesse...

M. Mackaay (Ejan) : ...et ça, je ne sais pas si, constamment, les Français doivent subventionner encore plus une industrie qui s'adapte à petite vitesse, au mieux. Est-ce que c'est la voie à suivre? En France et en Allemagne, l'achat de livres par Internet est beaucoup plus lent qu'en

Angleterre. Les deux pays pratiquent le contrôle des prix. Le prix des livres — là, j'en fais l'expérience — même les livres britanniques aux Pays-Bas est plus élevé qu'en Angleterre. Donc, finalement, on n'en achète moins, normalement.

Mme Ménard : Vous avez parlé de titres et, toujours dans le même article que je lisais, de la France, on disait qu'il produisait trop, en parlant, naturellement, là, je vous parle toujours de la France. On a 70 000 titres publiés par an. Il mentionnait : Le choix tue le choix. On inonde le marché et on ne sait pas pourquoi, les librairies indépendantes... Là, à ce moment-là, je me pose la question : Les librairies indépendantes du Québec, qui ont fait une présentation dernièrement, nous disaient qu'il y avait plus de 53 000 ouvrages francophones qui ont été mis en marché au Québec. Alors, est-ce que vous pensez que d'avoir autant de titres... Est-ce que vous êtes d'avis, comme on le dit en France, que le choix tue le choix?

M. Mackaay (Ejan) : Je dirais surtout : N'essayons pas de faire le choix pour les consommateurs et je vous dirais tout de suite, je vous l'ai rappelé, le chiffre. En Grande-Bretagne, 170 000 et un peu plus même de nouveaux titres. Il faut bien se rappeler qu'en matière de rémunération de l'effort artistique, les répartitions de revenus sont toujours extrêmement asymétriques. Il y a quelques... Roland Barthes, J.K. Rowling qui gardent... qui gagnent des millions et des millions. La courbe descend très vite et, vers la fin, la longue traîne, il y a des gens qui gagnent un peu, peut-être pas assez pour survivre, parfois, oui, mais il y a beaucoup de créations qui ne passent pas et on ne peut pas savoir à l'avance qu'est-ce qui sera succès, qu'est-ce qui ne sera pas succès.

Le monde du livre est très certainement soumis à cette... si on peut dire, le vedettariat. Vous vous rappelez, le livre de Rowling, c'est... Elle vient de publier, ça, *The Cuckoo*... Bon, elle a mis ça sur un pseudonyme, ça a roulé un peu, mais pas tellement bien. Compte rendu honnête, mais pas plus. Dès que le secret est sorti, paf! Premier sur la liste des best-sellers mondiale. Et donc, cet effet joue, l'effet de réputation de l'auteur joue. Alors, tous les livres ne peuvent pas être succès, mais on ne peut pas décider à l'avance et le métier des éditeurs, de faire des paris sur qu'est-ce qui va passer chez les auteurs, qu'est-ce qui ne va pas passer, d'imaginer les événements pour attirer l'attention des lecteurs sur le livre. Ce n'est pas le métier des parlementaires de faire ça, me semble-t-il.

Si le choix est trop ample, bien, à un moment donné, on dira : Ça ne vaut pas la peine et l'industrie elle-même va se discipliner, il me semble.

Mme Ménard : Concernant la Grande-Bretagne, vous dites que le nombre de titres publiés a progressé depuis la fin du Net Book Agreement en 1995. Est-ce que le prix, lui, a augmenté?

M. Mackaay (Ejan) : Les chiffres que j'ai là-dessus sont que le prix a légèrement diminué, certainement pour les grands vendeurs, mais même, en moyenne, il y a une étude qui contredit ça, mais qui a une méthodologie un peu curieuse et l'auteur, d'ailleurs, Liam Fishwick — une étude de 2008 — dit : C'est curieux, ce que je semble observer ici et il faudra étudier ça davantage.

Ce qu'on observe cependant en Grande-Bretagne, les marges des libraires sont très petites. Ils vendent de gros volumes et rimer ça avec des prix qui augmenteraient, ça enlève de la magie, il me semble. Mais il faudrait faire plus de recherches pour en avoir le cœur net. Les chiffres que j'ai disant : Non, effectivement, les prix sont restés relativement constants et les volumes ont beaucoup augmenté.

Mme Ménard : Est-ce que... Une dernière question. Est-ce que vous prévoyez que les grandes chaînes en Europe vont continuer d'augmenter? Parce qu'il y a quelques années, Leclerc, par exemple, prévoyait une expansion de 26 à 85...

Mme Ménard : ...prévoyez que les grandes chaînes en Europe vont continuer d'augmenter? Parce que la... il y a quelques années, Leclerc par exemple, prévoyait une expansion de 26 à 85 succursales en six ans. Alors, est-ce que vous pensez qu'ils vont continuer d'augmenter?

M. Mackaay (Ejan) : Maintenant, deux phénomènes distincts. Vous avez des généralistes — Leclerc est un généraliste, c'est comme un Costco, un Walmart — sans doute ça va augmenter, mais remarquez la façon dont nos épiciers, nos chaînes ont répondu à l'entrée de vos marques, de Loblaws aussi. Et ça fait preuve de beaucoup d'innovation, de dynamisme heureusement. Il y a les chaînes de librairies. Et ça, on en voit l'extension constante. Si vous comparez les Pays-Bas avec la Flandre, donc deux régions néerlandophones, la Flandre ne connaît pas de contrôle du livre... du prix du livre; les Pays-Bas, oui. La chaîne ACSO en Flandre a 65 % des marchés, donc plus grande concentration. Mais ça rime avec une recherche relativement moins contrôlée de rendement d'échelle. Les chaînes peuvent acheter à meilleurs prix, peuvent proposer des formules pour les consommateurs. Il y a peut-être quelque chose de rassurant, de trouver la même marque. Ça va peut-être continuer.

Ce que je vois, c'est, cependant, là où il n'y a pas de contrôle, les chaînes prennent une plus grande place et plus rapidement.

Mme Ménard : Merci beaucoup.

La Présidente (Mme Richard, Duplessis) : Merci beaucoup, M. Mackaay. Nous allons suspendre quelques instants, et je vais demander au prochain intervenant, M. Clément Laberge, de prendre place.

(Suspension de la séance à 11 h 37)